



Procès-Verbal de réunion Conseil Syndical du lundi 04 mars 2019

| | |
|--|---|
| Date de convocation : 21/02/2019 | L'an deux mil dix-neuf, le lundi quatre mars, le Syndicat de la Vallée du Haut Giffre, |
| Lieu de la réunion : Ancienne Poste - Les Hottes Est - 74440 Verchaix | dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur BARGAIN Claude, Président. |
| Nombre de membres en exercice : 8 | Présents : BARGAIN Claude, DAVERGNE Xavier, DORANGE-PATTORET Claude, |
| Nombre de membres présents : 6 | MONET Vincent (suppléant), ROUGE Laurent, TRONCHET Laurent |
| Nombre de votes exprimés : 6 | Secrétaire de séance : DAVERGNE Xavier |

Monsieur le Président demande à l'assemblée si des remarques sont à apporter concernant le dernier compte-rendu de réunion. Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de la réunion du 13 décembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

1. INDEMNITES PERCEPTEUR

Monsieur le Président donne lecture à l'assemblée de la demande d'indemnité de Conseil de Madame la Comptable publique pour l'année 2018. Le décompte de l'indemnité s'élève à 390,54€.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- *Décide de ne pas allouer d'indemnité de Conseil au comptable public pour l'année 2018*

2. ENGAGEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS AVANT LE VOTE DU BUDGET

Monsieur le Président donne la liste à l'assemblée des dépenses d'investissements à mandater avant le vote du budget :

- 6 garrots tourniquet pour 82,80€
- 6 radios numériques pour 1621,20€

Après avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité,

- *valide ces dépenses d'investissements*
- *s'engage à inscrire ces sommes au BP 2019*

3. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018

Après s'être fait présenter le compte de gestion

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives
- Considérant l'identité de valeurs entre les écritures du Compte Administratif du Président et les écritures du Compte de Gestion du Trésorier :

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- *déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.*

4. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Monsieur Vincent MONET, doyen d'âge, est désigné par l'assemblée pour présider la séance du vote.

Après s'être fait présenter le Compte de Gestion,

Après s'être fait présenter le Compte Administratif du Président, incluant les restes à réaliser :

Résultats de clôture 2018 :

- investissement :
 - o recettes : 401 051,17 €
 - o dépenses : 444 099,12 €
 - o **Résultat de clôture = - 43 047,95 €**
- fonctionnement :
 - o recettes : 700 871,09 €
 - o dépenses : 633 242,05 €
 - o **Résultat de clôture : + 67 629,04 €**

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- *adopte le compte administratif 2018*

5. AFFECTATION DU RESULTAT 2018

Le Conseil Syndical, réuni sous la Présidence de Monsieur Claude BARGAIN,
Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2018,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018,

Constatant que le compte administratif fait apparaître

- un excédent de fonctionnement de 67 629,04 € :

Résultat de l'exercice : 37 636,35 €
Résultat antérieur reporté : 29 992,69 €

- un besoin de financement en investissement de 43 047,95 € :

Résultat d'investissement : - 179 102,42 €
Résultat antérieur reporté : + 171 712,00 €
Restes à réalisés : - 35 657,53 €

Décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- *Affectation en réserve au compte 1068 en investissement : 43 047,95 €*
- *Report en fonctionnement au compte R002 : 24 581,09 €*

6. PREPARATION BUDGETAIRE 2019

La saison d'hiver se déroule de manière satisfaisante, l'estimation des recettes prévisionnelles ski de fond s'élève à 67 300 € soit 17 % au-dessus de la moyenne des 13 dernières saisons.

Monsieur le président distribue et commente à l'assemblée la préparation budgétaire qui **s'équilibre ainsi :**

Section de fonctionnement : 612 124,09 €

Section d'investissement : 165 686,95 €

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- *Valide la préparation budgétaire présentée par le Président*

La séance est levée à 20h

Le Président, Claude BARGAIN

